

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**  
**DU SAINT-QUENTINOIS**

\*

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DU MERCREDI 20 OCTOBRE 2021**

\*\*\*

**A L'APPEL :**

**Sont présents à l'appel :**

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLERIoT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Jean-Marie GONDRIY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Jean-Claude DUSANTER, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, M. Thierry DEFRANCE, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Karim SAÏDI, Mme Sylvie ROBERT, Mme Aïssata SOW, Mme Mélanie MASSOT, M. Bernard DELAIRE, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.  
Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST.

**Sont excusés représenté(e)s :**

M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Fabien BLONDEL représenté(e) par M. Damien SEBBE, M. Alain RACHESBOEUF représenté(e) par M. Christian MOIRET, Mme Rose-Marie BUCEK représenté(e) par M. Philippe LEMOINE, Mme Jocelyne DOGNA représenté(e) par M. Jean-Marc WEBER, M. Elie BOUTROY représenté(e) par M. Thierry DEFRANCE, M. Michel MAGNIEZ représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, M. Frédéric ALLIOT représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par Mme Sylvie ROBERT, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïssata SOW, M. Julien CALON représenté(e) par M. Olivier TOURNAY.

**Absent(e)(s) :**

Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, M. Damien NICOLAS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Philippe CARMELLE, M. Sébastien ANETTE.

**Secrétaire de Séance :** M. Louis SAPHORES

\* \* \*

### **1 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.**

Le Conseil désigne M. Louis SAPHORES comme secrétaire de séance et Mme Sophie HENNIAUX, Directeur Général des Services, comme secrétaire auxiliaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 64 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Jean-Claude DUSANTER, Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, M. Damien NICOLAS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Philippe CARAMELLE, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

### **2 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Approbation du procès-verbal du 22 septembre 2021.**

Le Conseil approuve le procès-verbal de la dernière réunion du 22 septembre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Absent(e)s : Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, M. Damien NICOLAS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Philippe CARAMELLE, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

### **3 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Modification statutaire.**

Le Conseil décide de procéder à la modification de l'article 8 des statuts de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois selon la rédaction suivante :

#### *« ARTICLE 8 – LE BUREAU*

*Le Conseil communautaire élit en son sein un bureau composé du président, de ses vice-présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres dans les conditions prévues par l'article L.5211-10 du CGCT.*

*Le bureau, sous la direction du président, contribue à la définition des actions et des interventions de la Communauté d'agglomération.*

*Il est régulièrement informé des travaux et avis des diverses commissions thématiques.*

*A l'initiative du président, le bureau étudie, amende le cas échéant et entérine les questions dont il propose l'inscription à l'ordre du jour des réunions du conseil communautaire. »*

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, M. Damien NICOLAS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Philippe CARMELLE, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

**Arrivée de Monsieur Emmanuel BRICOUT suppléant de Monsieur Damien NICOLAS**  
**Arrivée de Monsieur Philippe CARMELLE**

**4 - FINANCES - Décision modificative n°2 - Budget Principal de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.**

Le Conseil décide :

1°) de procéder aux modifications des prévisions budgétaires de l'exercice en cours dans les conditions définies au présent rapport et d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents et à accomplir toutes les formalités en découlant ;

2°) de procéder aux créations, suppressions, changement de dénomination et ajustements d'autorisation de programme comme récapitulés en annexe ;

3°) de procéder à la reprise sur une provision pour charges constituée sur l'exercice 2005, pour un montant de 800 000 €, les crédits correspondant ayant été inscrits au budget primitif 2021 ;

4°) de procéder à la reprise sur une provision pour charges constituée sur l'exercice 2013, pour un montant de 1 516 827 €, les crédits correspondant ayant été inscrits au budget primitif 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 2 voix contre, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

**5 - FINANCES - Décision modificative n°2 - Propositions nouvelles - Budget annexe Eau Potable de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.**

Le Conseil décide :

- 1°) d'adopter la décision modificative n°2 du budget annexe eau potable de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ;
- 2°) de charger Madame la Présidente des actes afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 2 voix contre, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

**6 - FINANCES - Décision modificative n°2 - Propositions nouvelles - Budget annexe Assainissement de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.**

Le Conseil décide :

- 1°) d'adopter la décision modificative n°2 du budget annexe assainissement de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ;
- 2°) de charger Madame la Présidente des actes afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 2 voix contre, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

**7 - FINANCES - Décision modificative n°2 - Budget annexe Circuit de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.**

Le Conseil décide :

1°) d'adopter la décision modificative n°2 du budget annexe circuit de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois ;

2°) de charger Madame la Présidente des actes afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 2 voix contre, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

**Arrivée de Madame Colette NOEL**

**8 - FINANCES - Versement mobilité - Fixation du taux et extension du périmètre.**

Le Conseil décide :

1°) de fixer le taux du versement mobilité à 0,80 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;

2°) d'appliquer le taux de 0,80 % à l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ;

3°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : Mme Colette BLEROT, M. Frédéric MAUDENS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

## **9 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Approbation des bénéficiaires du Bonus Energie.**

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'octroi d'une subvention communautaire au titre du Bonus Énergie ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Absent(e)s : M. Jean-Marie GONDRY, M. Frédéric MAUDENS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE, M. Grégoire BONO.

Rapporteur : Mme la Présidente

## **10 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Attribution CASQ ARTISANS.**

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « CASQ -ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS » ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) : M. Jean-Louis GASDON.

Absent(e)s : M. Frédéric MAUDENS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

## **11 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Reconduction des dispositifs CASQ-ARTISANS.**

Le Conseil décide d'approuver la reconduction des deux dispositifs selon les mêmes critères de janvier 2022 à décembre 2024, selon les règlements ci-joints.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 3 voix contre, adopte le rapport présenté.

Mme Frédérique MACAREZ, M. Xavier BERTRAND, M. Louis SAPHORES ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Ont voté contre : M. Roland MORTELLI, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Jean-Marie ACCART, M. Frédéric MAUDENS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

## **12 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - ZAC du Maréchal Juin - Compte-rendu annuel 2020 de la SEDA à la collectivité.**

Le Conseil décide d'approuver le compte-rendu annuel 2020 de la ZAC du Maréchal Juin, ci-après annexé, présenté par la Seda.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Frédéric MAUDENS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

## **13 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Avenant n°1 à la convention d'aménagement de l'écoquartier Maréchal Juin.**

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'avenant n°1 à la concession d'aménagement de l'écoquartier Maréchal Juin ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n° 1 ci-annexé et à accomplir toutes les formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 2 abstentions, adopte le

rapport présenté.

M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Frédéric MAUDENS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

#### **14 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - ZI Le Royeux - Compte-rendu annuel 2020 de la SEDA à la collectivité.**

Le Conseil décide d'approuver le compte-rendu annuel 2020 de la ZI Le Royeux, ci-après annexé, présenté par la Seda.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 62 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Frédéric MAUDENS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Philippe CARAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

#### **15 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Avenant n°13 à la convention de concession relative à l'aménagement de la Zone Industrielle Le Royeux à Gauchy.**

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'avenant n°13 à la convention de concession ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n° 13 ci-annexé et à accomplir toutes les formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Frédéric MAUDENS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

**16 - ADMINISTRATION GENERALE - Règlement intérieur des accueils de loisirs communautaires - Modification.**

Le Conseil décide d'approuver les modifications proposées à l'actuel règlement intérieur des accueils de loisirs de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Frédéric MAUDENS, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

**17 - ADMINISTRATION GENERALE - Règlement intérieur de l'école de musique et de danse - Modification.**

Le Conseil décide d'approuver les modifications proposées à l'actuel règlement intérieur de l'école de musique et de danse de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Frédéric MAUDENS, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

**Arrivée de Madame Béatrice BERTEAUX.**

**18 - ENVIRONNEMENT - Enquête publique complémentaire parc éolien Alaincourt.**

Le Conseil décide d'émettre un avis défavorable à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune d'Alaincourt présentée par la SAS QUADRAN.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 59 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Emmanuel BRICOUT suppléant de M. Damien NICOLAS, Mme Francine GOMEL, M. Philippe LEMOINE, M. Philippe CARAMELLE, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO.

Se sont abstenu(e)s : M. Hugues DEMAREST, M. Jean-Louis GARDON, M. Bernard DESTOMBES.

Absent(e)s : M. Frédéric MAUDENS, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

**19 - SPORTS ET LOISIRS - Modification de la grille tarifaire 2022 - Pôle Mécanique La Clef des Champs.**

Le Conseil décide :

- 1°) d'adopter la grille tarifaire 2022 actualisée proposée en annexe ;
- 2°) de modifier la délibération précédente du 24 mars 2021 ;
- 3°) de décider de son application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Frédéric MAUDENS, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

**20 - SPORTS ET LOISIRS - Convention de mise à disposition à titre gratuit de créneaux d'occupation, aux associations pratiquant une discipline aquatique, au sein des piscines gérées en régie.**

Le Conseil décide d'autoriser Madame la Présidente à passer avec chacune des associations concernées, une convention type énonçant les conditions de mise à disposition et le planning d'occupation, telle qu'annexée au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Absent(e)s : M. Frédéric MAUDENS, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

## **21 - PERSONNEL - Besoins saisonniers ou occasionnels.**

Le Conseil décide de créer, dans les conditions reprises ci-dessus, les emplois non permanents qui seront pourvus par des agents contractuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Absent(e)s : M. Frédéric MAUDENS, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

## **22 - PERSONNEL - Modification du tableau des effectifs.**

Le Conseil décide d'approuver la modification du tableau des effectifs dans les conditions prévues au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : Mme Agnès POTEL, M. Frédéric MAUDENS, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

## **23 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Compte-rendu des opérations effectuées par Madame la Présidente en vertu de sa délégation.**

Le Conseil prend acte du compte-rendu des opérations effectuées par Madame la Présidente en vertu de sa délégation du Conseil communautaire.

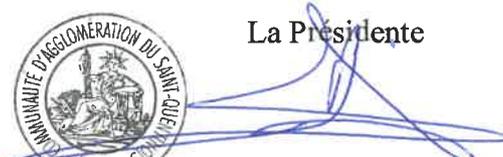
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Alexis GRANDIN, M. Frédéric MAUDENS, Mme Françoise JACOB, M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

La Présidente de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois certifie que le présent compte-rendu a été affiché le 25 octobre 2021.

La Présidente  
  
Frédérique MACAREZ

